



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E49099

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/04/1989  
Forme juridique : SARLU  
Capital : DEPUIS LE 01/10/2002  
7 500

Raison sociale : ITO

53, RUE DES COMPAGNONS  
ZONE INDUSTRIELLE  
40600 BISCARROSSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Téléphone : 05 58 78 04 22  
Portable : 06 80 45 94 98

Fax : 05 58 78 09 80

Siret : 444 116 511 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0051727 02 0

Site Internet :

E-mail : eurl.ito@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE PRW2300253

Responsabilité légale :

ITO MURIELLE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE PRW2300253

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	29/06/2020
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/06/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE PAU  
TECHNOPOLE HELIOPARC  
2 AVENUE PIERRE ANGOT  
CS 8011  
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.